



BULLETIN

CAUSERIE

DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE

PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 24 février 1883.

La hausse prend enfin le dessus et la rareté des bons blés la fera maintenir.

Nous ne pouvons qu'être sobres de raisonnements : il est inutile de discourir quand la marchandise qui fait la base du discours manque ou à peu près.

Aujourd'hui le marché était animé, malgré que la culture retenue aux champs ne s'est pas présentée.

Nous cotons : Blés

du Dauphiné 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	25, »	24,75
de Bresse 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,75
— ordinaire . . .	25, »	24,50
du Bourbonnais . . .	26,50	26,75
de Bourgogne . . .	25,50	25, »
Blés de Russie . . .	25,75	27,50
Blés d'Amérique . . .	»	»
Blés d'Algérie durs . . .	27, »	28,50

Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

Des inondations générales ont fait en Amérique des ravages considérables et ont très sérieusement compromis la récolte prochaine. Jamais, jusqu'ici, les orages, qui sont pourtant si redoutables au delà de l'Atlantique, n'ont été, il paraît, aussi calamiteux. Malheureusement, ces trombes d'eau sont venues expirer sur notre pays, car des pluies torrentielles sont tombées dans l'Ouest.

Nous sommes donc à la hausse, une hausse de bon aloi qui ne doit rien à la spéculation.

La culture est plus réservée dans ses offres; elle se montre aussi plus exigeante pour les prix des blés, principalement. La hausse de l'Amérique commence à produire une meilleure demande pour nos blés qui ont encore des prix bien inférieurs à ceux des Etats-Unis et de la Californie.

L'Angleterre continue de se plaindre du mauvais temps; les travaux des champs sont toujours suspendus et la situation s'aggrave à mesure que la saison avance. Cette situation inquiète les fermiers qui ont encore relevé leurs prix de 1 à 2 sh. A Liverpool, la hausse se chiffre de 2 à 3 cents, et Mark Lane de 1 à 2 sh. par quarter.

En Belgique, le blé a monté encore à Anvers et à Bruxelles; les seigles, par contre, sont restés calmes; bonne demande et prix en hausse sur les orges. La quantité de blé en mer pour Anvers s'élève à 169.000 qrs, contre 263.000 en 1882.

En Hollande, le mauvais temps a continué encore; les marchés ne se suivent pas; les uns sont en hausse, les autres en baisse. Hausse à Groningue sur tous les grains; à Rotterdam, de 5 fl. sur les blés étrangers, et de 50 sur la farine.

A Amsterdam, le blé de terme clôture à 24.26, en hausse de 20 c. sur la semaine; les seigles sont à 17.29 contre 17.09, soit aussi 20 c. de hausse.

En Allemagne, le temps ne s'est pas amélioré. La demande pour le disponible a été très active; les prix ont fortement haussé, tant à Berlin qu'à Hambourg, pour les blés. Les seigles étaient moins agités; mais les orges ordinaires de la Saale et de l'Autriche étaient fermement tenues et en bonne recherche.

Les avis de Pesh, en date du 13 courant, annoncent une bonne demande sur le blé et des prix fermes. L'orge est sans

changement, mais fermement tenue. Farines, marché calme. A Pesh, le blé clôture à 9 70, en hausse sur la semaine. Par contre, baisse à Vienne.

En Russie, les avis d'Odessa, en date du 10, annoncent que le marché est toujours ferme, et que les vendeurs sont tenaces. Les avis du sud se montrent satisfait des blés en terre; jusqu'ici, la température leur a été favorable. Les arrivages par chemins de fer sont toujours assez nombreux, mais les prix demandés sont en hausse.

A Marseille, la fermeté a continué pendant la huitaine; les transactions ont été plus restreintes que pendant la semaine précédente, mais les pleins prix ont été maintenus pour toutes les sortes. Le nombre très réduit de navires attendus, et le chiffre relativement peu élevé du stock, ne peuvent que contribuer à soutenir cette position.

New-York à 1 dollar 23 cents 3/4 le bushel disponible, perd 1 cent 3/4 sur la dernière huitaine (fr. 23.88 les 100 kilos, contre fr. 24 17.) — Le courant mois est à 1.23 contre 1.15; mars à 1.23 1/4 contre 1.25; avril à 1.25 3/8, contre 1.20. Marché lourd, prix en baisse ultérieure. Le fret s'est maintenu à 6 sch. 1/4.

Saint-Petersbourg (cours du 20), varie seulement de 0.10 kopecks par tchetwert, à 14 roubles 20 kopecks, contre 20.10 précédemment.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 19 février, se sont élevées à 377,580 quintaux métriques, dont 43,040 pour le continent, 43,400 pour la France et 290,780 pour l'Angleterre. Les stocks visibles étaient, à cette date, de 5,913,000 quintaux, en diminution de 81.000 quintaux métriques sur la semaine précédente.

Dardanelles — Du 8 au 13 février, 5 navires dont 4 vapeurs, portant ensemble 51,400 qx métriques, blé, ont passé le détroit: 4 en provenance d'Odessa, 1 de Varna. De ce nombre, 1 voilier s'est déclaré pour Marseille, 1 vapeur pour Dunkerque, 2 pour Anvers, 1 pour le Havre.

L'année dernière, pendant la semaine correspondante, le nombre des passages des navires chargés fut de 14, chargés de 111,830 qx, dont 2 pour Marseille; en 1881 il fut de 3, dont 0 pour Marseille; en 1880, de 6, dont 3 pour Marseille; en 1879, de 13, dont 3 pour Marseille; en 1878, de 0, dont 0 pour Marseille.

La hausse du blé et la hausse faite à Paris sur la marque de Corbeil n'ont eu aucune influence sur les farines du marché de Lyon. C'est que la marchandise est abondante et les consommateurs sont pourvus.

On cote : Farines

Supérieures	49, »	49,50
Commerce 1 ^{res}	45, »	45,50
— rondes	39,50	40, »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines

de boulangerie 1 ^{res}	48,50	51,50
rondes supérieures	43, »	43,50
— ordinaires	42, »	»

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

MOUVEMENT DE LA MARQUE DE CORBEIL

Ancienne Marque D.		DE CORBEIL	
18 déc. 1880	64	10 fév. 1882	67
23 mars 1881	63	10 fév. 1882	68
MARQUE DE CORBEIL		1 mars 1882	66
19 mai 1881	64	7 août 1882	65
30 — — — — —	65	20 — — — — —	66
20 juil. 1881	66	29 — — — — —	65
8 août 1881	67	18 avril 1882	66
10 — — — — —	68	22 — — — — —	65
16 — — — — —	69	1 juin 1882	64
20 — — — — —	70	13 — — — — —	63
31 — — — — —	69	16 — — — — —	64
5 sept. 1881	68	8 juil. 1882	63
25 — — — — —	69	19 — — — — —	64
30 — — — — —	70	28 — — — — —	63
7 oct. 1881	71	7 août 1882	64
13 — — — — —	69	5 sept. 1882	63
22 — — — — —	68	23 — — — — —	62
4 nov. 1881	67	27 — — — — —	61
22 — — — — —	66	30 — — — — —	60
5 déc. 1881	67	8 déc. 1882	61
21 — — — — —	66	21 — — — — —	62
24 — — — — —	67	3 janv. 1883	61
4 janv. 1882	68	2 fév. 1883	61
		19 — — — — —	62

Les seigles ont des affaires assez faciles, le disponible en qualité loyale et marchande est demandé.

Les orges ont une vente assez régulière, les prix se maintiennent sans hausse.

Les avoines se maintiennent sans hausse, mais les affaires sont actives.

Le son est abondant dans les usines, il se vend difficilement et à prix en baisse.

Seigle	15, »	15,25
Orge brasserie	20,50	21,50
— mouture	17, »	17,50
Avoine	16,75	19,25
Mais	19,50	22, »
Sarrasins	17,50	17, »
Gros son 1 ^{er} choix	11,50	12, »
Son ordinaire	11, »	11,25
Recoupes fines	10,75	11, »
— grosses	11, »	11,50
Fleurages blancs	16, »	15,50
— bis	14,50	14, »

Les 100 kilos disponibles.

La hausse persiste sur toutes les grains fourragères, notamment les trèfles et les luzernes.

Le beau temps, favorable aux ensemencements, maintient l'activité de ce commerce.

Trèfle violet	180 à 190
— blanc	180 à 225
— hybride	180 à 230
— d'Amérique	175 à 185
Luzerne de Provence	155 à 165
— du Poitou	125 à 130
— d'Italie	155 à 150
Minette	60 à 75
Ray-grass anglais	60 à 65
— d'Italie	68 à 74
Pois jaras	23 à 25
Sainfoin à une coupe	32 à 35
— deux coupes	35 à 38
Vesce	27 à 28

En fourrages, il faut signaler des affaires ordinaires et une demande très molle. La culture présente peu de marchandises; sur le marché de la place de la Croix, ce matin, il n'y avait guère que 50 voitures.

Le beau temps permet de sortir le bétail. Les prix sont stationnaires.

Foin de Bourgogne	10,50	8,50
— de pays	13, »	»
Paille de froment	5, »	»
— de seigle	4,50	5, »
— d'avoine	4,50	»
Luzerne	9, »	»

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 23 février 1883.

Blés. — Les offres faites en blés indigènes sur notre marché, où il y avait passablement de monde, sont toujours modérées, et les détenteurs ont les mêmes prétentions qu'au marché précédent.

Les beaux blés blancs du rayon sont tenus de 26 à 26.50, les blés roux de 25.50 à 26 fr., les blés de mouture en qualité marchande de 24.25 à 25.25, les blés inférieurs assez abondants de 19 à 21.50. Le tout par 100 kilogr. en gare à Paris.

FARINES. — Peu d'affaires, sauf sur le courant du mois.

Les prix ne varient pas.

159 k.	100 k.
Marque de Corbeil 62 fr.	
Marques de choix 62 à 64	39.49 à 40.76
Bonnes marques 62 à 64	30.49 à 40.76
Marques ordinaires 56 à 61	35.65 à 38.85

Le sac de 159 kil., toile à rendre, franco au domicile des acheteurs comptant avec 1/2 0/0 d'escompte ou à 30 jours sans escompte.

AVOINES. — Nous avons un peu d'amélioration à noter aujourd'hui, bien que les cours se maintiennent sans changement bien sensible. Les belles avoines de Brie par extra se vendent de 19 à 19.25. Les Centre et les Beauce noires valent 18 en premier choix et 18 en sortes courantes.

Les avoines de Suède valent de 17.75 à 18 les 100 kilos.

MAÏS. — Les offres sont nombreuses en provenances de la Plata. La vente est assez lente aux prix de mercredi dernier, soit 19.25 à 19 fr. les 100 kilogr. Tendance à la baisse.

SARRASINS. — Affaires peu nombreuses et pas de changements dans les prix cotés: 16 les 100 kilogr.

SEIGLES. — Les affaires sont calmes. Cours: 15, 15.25.

ESCORGEONS. — Les prix sont sans changement. Il y a acheteurs à 18.25 les 100 kilos nets gare d'arrivée, on attend des bateaux pour pouvoir charger.

ORGE. — Les offres ne sont pas abondantes et les belles sortes conservent de pleins prix et sont même en hausse de 25 centimes; les cours s'établissent entre 18 et 20.50 les 100 kilos nets gare d'arrivée.

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi, 10 mars, à l'Hôtel de Ville, à Lyon, il sera procédé à deux heures de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

3,000 quint. mét. de Blé tendre.	100 — Sucre.
100 — — — — —	100 — Sel.

Le même jour et au même lieu, à 2 h. 1/2, il sera procédé à l'adjudication de :

2,500 quint. mét. de Foin.	900 — Luzerne.
4,000 — — — — —	Paille de froment.
350 — — — — —	Paille de seigle.
5,000 — — — — —	Avoine.

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

CAUSERIE

Grand émoi dans le monde de la droguerie. Depuis qu'on a découvert que le sulfate de quinine, livré à l'assistance publique, avait été adroitement falsifié, c'est à qui dévoilera les sophistications dont ce que le public appelle des remèdes sont l'objet de la part de gens auxquels l'appât du gain ferme les yeux sur la culpabilité de leurs actes. De toutes parts éclatent les récriminations : ici, c'est un droguiste furieux de découvrir qu'on lui a livré des huiles de Ricin de tige, au lieu d'huiles de graines ; là, un autre constate la présence d'une proportion énorme d'opium français dans des caisses d'opium en provenance de Smyrne ; puis, à leur tour, les « surons » de quinquina sont vérifiés, et donnent à l'analyse des bois de toutes natures ; plus ou moins aromatisés par des gentianes quelconques.

L'aloès, lui-même, ce favori des Raspailistes, se présente rarement à l'état naturel, et il n'est pas jusqu'au Copahu dont on ne s'efforce d'altérer l'efficacité par des additions de baumes sans importance.

Les tousseurs, livrés en proie à la classe des spécialistes, veulent-ils se reconforter par l'usage du Tolu, on leur sert gravement ficelés, cachetés et empaquetés, des benzoates dissous dans un peu d'eau de roses.

Tremblez, ô malheureux, qui placez votre espérance, pour une reconstitution de vos organes, dans l'usage de l'huile de foie de morue. Sur les centaines de mille de barils qu'avale la ville de Paris, à peine en est-il qui soient véritablement tirés du viscère de ce gade bienfaisant.

En présence de cette valse effrénée à travers la santé publique, que va faire l'autorité, se demande-t-on de toutes parts ? Restez tranquille, pour moi, je sais par avance qu'on ne fera rien ! Au nom de la liberté du commerce et de l'industrie, au nom du libre échange, on continuera à tromper les prévisions des médecins sur l'emploi des doses nécessaires au rétablissement de la santé de leurs clients, et il se débitera toujours copramment des drogues falsifiées ; qui, si elles ne font pas toujours du mal, continueront à ne pas faire de bien. Il y a de longues années, du reste, que moderne Saint-Jean, je prêchais dans le désert pour obtenir une loi qui mette un frein à la rapacité et à la légèreté des débitants de remèdes. De temps à autre, lorsque le scandale est trop grand, en ce moment par exemple, on élabore force projets. Puis les morts ne se plaignant pas, on oublie et le petit tran-tran recommence de plus belle.

Le problème est difficile à résoudre ! Qui le nie. Mais à quoi servent ceux qui prétendent à l'honneur de nous diriger, s'ils ne savent ou ne peuvent refréner des écarts dont la santé publique est le souffre douleur.

Ah ! si une bonne loi assimilait la vente de drogues falsifiées à une tentative d'empoisonnement, et les erreurs dans les préparations de médicaments à un homicide par imprudence, MM. les marchands d'orviétans confectionneraient peut-être de moins jolis petits paquets, mais je me trompe fort, s'ils n'erlisaient, plutôt deux fois qu'une, les ordonnances, et s'ils n'analysaient sérieusement les ingrédients de la pharmacopée.

Non, vrai, je ne fais pas de politique, et je ne veux toucher à la question de l'expulsion des membres des familles ayant régné en France que par le côté pittoresque. Il m'a pris la fantaisie de relever à la hâte, et, seulement en bloc, les noms des familles ayant été officiellement alliées aux rois de France et sur lesquelles, à la rigueur, pourrait tomber la loi d'inéligibilité et d'indignité militaire.

Voici ces noms par grands groupes, et dans un ordre un peu tohu-bohu :

Seigneur de Didymotique, — comte de Dammartin, — roi de Portugal, — Jeanne de Boulogne, — Gaucher de Châtillon, — baron de Donzi, — comte de Poitou, — comte de Provence, — roi d'Aragon, — roi de Navarre, — comte de Nevers, — Robert de Bethune, — comte d'Alençon, — duc d'Autriche, — comte de Poitiers, — comte de la Marche, — duc de Luxembourg, — Guigue, dauphin de Viennois, — baron de Gnay, — duc de Bretagne, — prince de Tarente, — comte Beaumont le Roger, — duc de Calabre, — empereur d'Allemagne, — roi de Bohême, — comte de Vertus, — duc de Milan, — duc de Bar, — duc de Limbourg, — comte d'Etampes, — comte de Boulogne, — comte d'Armagnac, — seigneur de la Trémouille, — comte de Montpensier, — sire de Sully, — sire de Craon, — sire d'Albret, — comte de Vendôme, — comte de Dunois, — duc de Berry, — duc de Gloucester, — comte d'Ostrevent, — Owen Tudor, — seigneur de Coudin, — Roquecezière, — Issoudun et Vernon-sur-Seine, — comte de Charolais, — roi d'Ecosse, — comte de Maulevrier, — comte de Taillebourg, — comte de Foix, — duc de Touraine, — duc de Clèves, — duc de Suffolk, — comte de Mortin, — baron de Montgomery, — duc de Ferrare, — Charles-Quint, — roi de Pologne, — duc de Merceur, — duc de Bourbonnais, — comte de Vaudémont, — duc de Joyeuse, — comte d'Alais, — Louis de la Châtre, — seigneur Liencourt, — marquis de Verneuil, — duc de Candale, — de la Valette de Foix, — baron d'Aubigné, — veuve Scarron, — duc de Noailles, — marquis Gondrain, — prince de Parme, — roi de Sardaigne, — comte de Rosni, — duc de Modène, — empereur du Brésil, — roi de Hollande, — roi de Saxe, — empereur de Russie, — prince de Wagram, — duc de Guise, — prince de Condé, — Herbert II de Vermandois, — comte de Troyes, — duc de Lorraine, — Godfroy le Vieux, — comte d'Ardenne, — comte de Reims et de Rousy, — comte de Blois, — comte de Namur, — comte de Mons et de Louvain, — comte de Brabant et de Lothier, — duc de Neustrie, — duc de Bourgogne, — duc d'Aquitaine, — comte de Paris, — comte de Hainaut, — comte de Dachsbourg, — comte d'Arles et de Toulouse, — grand duc de Russie, — comte de Crépy de Valois, — comte de Ponthieu, — comte d'Auxerre, — duc de Normandie, — comte de Hollande, — comte de Montfort, — comte d'Anjou, — Foulques le Réchin, — comte de Champagne, — prince d'Antioche, — comte de Vexin, — Gui le Rouge, — sire de Rochefort, — comte de Savoie, — seigneur de Montmorency, — prince de Tabarie, — comte de Tripoli, — Pons de Toulouse, — Chaumont en Vexin, — roi de Hongrie, — Thibaut le Bon, — comte de Blois, — roi de Castille, — comte d'Artois, — comte du Maine, — comte de Dreux, — Pierre de Courtenais, — roi d'Angleterre, — roi de Danemark, — duc de Méranie, — empereur de Constantinople, — seigneur d'Andrinople.

J'en passe, et des plus connus ; de parti pris, j'ai également éloigné tous les rameaux des maisons souveraines de Bourgogne, de Champagne, de Bretagne, de Normandie, de Lorraine, de Flandre, d'Aquitaine, de Navarre, d'Orange, de Provence, de Toulouse, de la Marche, de Vendôme et du Viennois, m'en tenant seulement au-dessus du panier des familles qui ont réellement « régné » sur tout ou partie de notre beau pays.

Si la loi est appliquée à tout ce monde là, ce ne sera plus une émigration, ce sera un exode.

Le papier fuit sous ma plume, et je ne puis, à mon grand regret, faire autre chose qu'annoncer la prochaine organisation de l'Opéra-populaire, enfin concédé à M. Ritt par le Conseil municipal de Paris. Si les faits répondent au programme, la capitale sera dotée d'une véritable école de chant populai-

re, dans le meilleur sens du mot, et les chefs-d'œuvre de nos illustres compositeurs feront à nouveau le bonheur des ateliers parisiens.

On a trop dit que le Français était rebelle à la musique ; ce qui en lui était rebelle, ce n'était pas son goût, mais ses ressources. Avec un théâtre bon marché, faisant entendre de bonne musique, le mouvement musical, enrayé depuis quelques années, reprendra force et vigueur.

Ce sera un bien pour tout le monde. Rien n'éloignant plus du chand' de vins que le théâtre.

Je voulais vous parler de l'armée du salut d'Angleterre qui ne fait pas ses frais, mais l'histoire de la droguerie a pris toute la place, ce sera pour une autre fois.

LE CRÉDIT FONCIER

Le succès de l'émission du *Crédit Foncier* de France n'est plus discuté par personne. Ceux-là même qu'une hostilité systématique rendait aveugles ont ouvert les yeux à la vérité et confessent aujourd'hui que le nombre des demandes de souscriptions qui ne peuvent être admises n'est pas moindre de 500,000. Ce résultat n'a rien qui nous surprenne. Le *Crédit Foncier* jouit à bon droit d'une réputation de solidité incontestable et il n'est pas un petit capitaliste en France qui ne sache avec quel souci des intérêts du public, le Conseil des prêts examine les demandes qui lui sont adressées.

En un mot, le crédit du *Foncier* prime même celui de l'Etat.

Est-ce à dire cependant que nous devons applaudir sans réserve au bruit d'une nouvelle émission d'obligations destinée à l'absorption des souscriptions tardivement parvenues à la rue des Capucines ?

Non ! et quel que soient nos sympathies pour le *Crédit Foncier*, et justement parce que nos sympathies sont raisonnées, nous devons élever la voix pour protester contre une innovation qui ne tendrait à rien de moins qu'à stériliser toutes les branches de l'industrie française par un drainage organisé au bénéfice d'une opération unique : les prêts hypothécaires.

Si M. Albert Christophe peut, sans avoir besoin de recourir à une autorisation du Conseil d'Etat, absorber aujourd'hui les sommes qui lui ont été offertes par le public, sous le prétexte que ces obligations n'étant pas des « valeurs à lots » il lui est loisible d'en agir ainsi. Rien ne s'oppose à ce que semestriellement il lance sur le marché de nouvelles séries de titres, faisant à nouveau raffle de l'épargne française et transformant l'établissement de la rue des Capucines en un rival du Trésor français.

Nous n'examinons pas, pour le présent, les conséquences économiques d'une pareille éventualité, le sujet est trop vaste, pour être incidemment abordé, nous voulons seulement indiquer un danger dont l'imminence a déjà frappé certaines sommités financières.

A l'appui de cette assertion, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil en arrière. Il y a environ une année, M. Albert Christophe songeait à demander à l'épargne française de nouveaux éléments de prospérité pour l'établissement qu'il dirige avec

tant d'habileté. M. Allain-Targé était alors ministre des finances. Avec la plus entière netteté, sans une hésitation, M. Allain-Targé se déclara hostile à cette opération. M. Léon Say succède à M. Allain-Targé et M. Albert Christophe renouvelle sa proposition, qui subit un nouvel échec : M. Léon Say se montrant aussi nettement hostile que son prédécesseur à l'émission projetée. Encore un changement de ministère ; c'est M. Tirard qui prend le portefeuille des finances. Cette fois, comme les précédentes, la proposition du gouverneur se heurte à des résistances qui pendant de longs mois, parurent invincibles.

Cependant, un jour, enfin vaincu de l'innocuité de l'émission de 600,000 obligations foncières, M. Tirard cède aux instances de M. Christophe et l'opération a lieu. Avec toute la presse, nous en avons dit le succès.

Mais si M. Tirard a cru pouvoir autoriser une émission de 600,000 obligations, il ne s'ensuit pas qu'il doive être absolument rallié au projet d'absorption de 500,000 autres. Tout comme ces prédécesseurs, le ministre des finances actuel comprend dans quelle situation difficile le drainage de l'épargne pourrait subitement placer notre pays, si une circonstance politique inattendue, mais non imprévue, mettait l'Etat en demeure d'avoir recours au crédit public.

Nous le demandons à tout homme de sens rassis, à M. Albert Christophe lui-même.

Qu'advierait-il, si demain le Trésor devait avoir recours à une émission d'amortissable pour couvrir telle ou telle augmentation d'un chapitre du budget impérieusement commandée par la dignité du pavillon français ? Quel accueil le pays réserverait-il à cet appel ? Accoutumé à trouver toujours entr'ouvertes les caisses d'un établissement de premier ordre, le public ne se montrerait-il pas un peu froid pour des titres quotidiennement secoués par la spéculation ?

Qu'on ne nous objecte pas que ce danger est imaginaire et que d'ailleurs le *Crédit Foncier* ne saurait que faire de la totalité de l'épargne française, car chacun sait que quelque énorme que soit le capital supposé à un capitaliste, il se trouve toujours inférieur aux sollicitations des emprunteurs : MM. de Rothschild en font souvent l'expérience. Aussi craignons-nous très fort de voir les communes, tout comme les particuliers, se lancer dans d'interminables travaux improductifs dont le résultat serait d'appauvrir la presque totalité de la France pour la plus grande gloire du *Crédit Foncier* et de son gouverneur.

Nous serions, du reste, fort étonnés que ces réflexions ne soient pas déjà venues à l'esprit de quelques députés et nous pressentons, pour le jour où le ministère complet se présentera devant le Parlement, une interpellation qui fournira au gouvernement l'occasion de faire connaître son sentiment sur cette importante question.

En attendant l'heure de cette interpellation, si nous avons l'honneur de figurer parmi les conseillers habituels de M. Albert Christophe, nous l'engagerions bien vivement à ne pas succomber à la tentation d'en-

caisser précipitamment des centaines de millions et à faire publier un avis de remboursement à brève échéance.

Et ce serait habile, logique et opportun.

Nous empruntons à notre confrère du *Carillon* l'intéressant article suivant :

LE CHICARD

Le soir du Mardi-Gras, nous étions là quelques-uns, réunis par le hasard des rencontres autour d'une table de café.

L'un de nous, coupant la conversation qui commençait d'ailleurs à languir sensiblement, s'écria tout à coup :

— Je crois l'heure venue d'aller sur les boulevards rendre hommage au Carnaval qui passe !...

— Si vous avez envie de perdre votre temps, allez-y !... reprit le peintre Max. Quant à moi... je reste !...

— Tu n'es pas des nôtres, Max !...

— Non... certes !...

— Et pourquoi ?...

— Parce que le Carnaval n'existe plus !...

— Bah !... Vieille rengaine !...

— J'ai vu son cadavre !...

— Fantaisie !...

— Nenni !... Je l'ai vu !... de mes yeux vu !... insista Max, et cette fois avec un tel accent de conviction, que chacun se rassit, intrigué, interrogeant le peintre.

— Raconte-nous ton histoire, Max !

— Volontiers !...

On fit silence.

— C'était pendant la journée du Mercredi des Cendres, commença Max. Je traversais le Pont-Notre-Dame.

Arrivé devant la Morgue, je fus brusquement arrêté par un rassemblement. Il devait se passer quelque chose d'insolite.

Tout ce monde se pressait à la porte du lugubre bâtiment. Badaud et flâneur par vocation, et n'ayant, d'ailleurs, par habitude, nulle affaire urgente qui m'attendît, je pris ma place à la file, et j'entraî bientôt avec un flot de curieux.

Le spectacle était, en effet, des plus étranges.

Sur la dalle du milieu, tout contre le vitrage, en pleine lumière, était couché, roide et blafard, le cadavre d'un noyé. C'était un homme de grande taille, d'une maigreur triste : ses côtes en saillie cerclaient son torse grêle, et sous la peau ses longs tibias semblaient se disloquer d'un air piteux.

Quant à son visage blême, à reflets de vieil ivoire jauni, il paraissait sans âge définissable, ainsi que celui d'un vieux cabotin usé par le fard et les onguents.

Au-dessus de cette tête macabre, au croc du hideux étal, vestiaire des désespérés, se balançait, flasque et lamentable, toute une défroque de chicard.

Un complet : bottes, culotte de peau, ceinture et vareuse rouges, longue perruque de filasse, et, surmontant le tout, un casque de fer blanc orné de son plumet légendaire.

Rien de plus lugubrement grotesque que ce paquet d'oripeaux tranchant de ses couleurs criardes sur le sombre amoncellement de haillons pendus contre les murs.

Les racontars de la foule allaient leur train.

Plus d'un reconnaissait le *machabé*. On l'avait vu, disait la rumeur générale, arpentant la veille les rues et les boulevards.

Depuis le matin, jusqu'à la nuit close, le grand chicard avait erré, seul, parcourant d'une façon fébrile les trottoirs bondés de flâneurs, fendant la foule à l'aide de ses grands bras.

Devant la Porte-Saint-Denis, une bande de gamins l'avait accueilli d'une bordée de : « *chienlit* ! » Le masque, loin de s'en fâcher, avait paru plus gaillard.

Arrivé sur la place de la Bastille, il avait esquissé un pas de cancan, pris d'un accès de gaieté folle.

— Ohé !... Ohé !... les autres !... criait-il, en secouant ses membres dégingandés.

Mais sans écho !... Le pauvre diable, tout déconfit, avait repris sa course, grotesque Juif-Errant des fantoches de *Carème-prenant*.

La nuit, à l'Elysée-Montmartre, au Vaux-Hall, on avait aperçu, disait-on, son immense plumet piquant d'une flamme rouge le brouhaha des quadrilles.

Puis, plus rien !... L'apparition, tout à coup, s'était évanouie dans l'aube du Mercredi des Cendres.

Et voilà que la foule qui l'avait vu passer la veille retrouvait son chicard, morne et glacé, sur une dalle de la Morgue.

Du reste, pas un papier sur lui : dans la poche de sa vareuse, un porte-monnaie vide.

Personne n'est venu réclamer ce cadavre qui, quelques jours après, fut enterré aux frais de la Ville de Paris.

Max s'était tu.

— Et bien ?... interrogèrent tous les regards.

— Comment, vous ne comprenez pas ?... reprit le peintre sans s'émouvoir. Cet inconnu, ce noyé !... croyez-moi, c'était le Carnaval qui venait de se suicider d'ennui !...

ABEL PICARD.

BOUTADES

Recueilli au hasard :

— Eh bien, que t'a-t-il répondu, ce monsieur ?..

— Ces simples mots : « Je suis à vous dans quelques minutes ».

— Tu as le temps d'attendre, alors !..

— Tiens !.. Pourquoi donc ça ?..

— Parbleu !.. C'est un notaire !..

—o—

Les époux Taupinard se préparent à faire un petit *besique* en guise de digestion.

— Ah ça !.. Qu'est-ce que nous allons jouer ?.. demande le mari en battant les cartes.

— Une discrétion ! répond timidement Mme Taupinard.

Mais Taupinard saisit la promesse amoureuse du sourire engageant qui accompagne la proposition de sa moitié.

— Non, par exemple... s'écrie-t-il. Tu sais, Pulchérie, pas de bêtises !..

—o—

A l'occasion du Mardi-Gras, on mange des crêpes en famille.

L'oncle Chanal, qui a bu un petit coup de trop, se sent tout guilleret.

— Courte et bonne !.. s'écrie-t-il en levant son verre. Voilà ma devise !..

— Quel âge avez-vous donc, mon oncle ? demande une blonde jeune fille, sa voisine de table.

— J'ai quatre-vingts ans, fillette !..

Et le vieux de reprendre son refrain bachique :

— Courte et bonne !.. Je ne connais que ça !..

—o—

Complots royalistes !.. Grand émoi hier dans la rue du Roi-de-Sicile.

A la fenêtre du premier étage du n° 3 flotte un immense drapeau blanc !..

Horreur !.. Un rassemblement ne tarde pas à grouiller devant la maison suspecte.

La police accourt, monte chez l'imprudent manifestant, sonne à la porte avec violence.

Une femme effarée vient ouvrir. On lui demande des explications, on la menace !..

Tout d'abord, la brave dame ne comprend pas.

Puis, voyant qu'il s'agit de l'emblème qui se

balance gracieusement au gré du vent au-dessus de la foule exaspérée.

— En voilà des embarras, s'écrie-t-elle, parce que mon petit Alfred a fait pipi au lit !..

—o—

Et pendant ce temps-là... le perplexe Plon-Plon gémit toujours sur la paille humide des cachots !..

L'instruction va son petit train-train, cahin-caha.

Une malle remplie de papiers a semblé suspecte.

Du moment que le prince cher aux vidangeurs respectait cette provision de paperasses, il fallait ouvrir l'œil !..

Saisie du coffre, qui a été livré à la justice.

Le juge Benoit a mis le nez dedans. Un fier courage, dites-le !.. sachant à qui il avait dû servir !..

Pourtant, il paraît qu'il n'a rien trouvé d'intéressant ; Clément, qui s'était chargé de l'expédition, en a été pour sa courte honte !..

C'est à qui, parmi les amis du prince Bobèche, daubera sur le malheureux commissaire.

Et voilà Clément forcé d'adopter pour son usage la fameuse devise :

Honni soit qui malle y pince !..

LE CRÉDIT VIAGER

Nous avons sous les yeux le compte-rendu à peu près complet de la production des compagnies d'assurances sur la *vie* pour l'année 1882.

Parmi les compagnies les plus en vue nous remarquons le *Crédit viager* avec une diminution sensible dans les capitaux assurés puisque l'encaissement de l'année écoulée ne serait que de 15,000,000 contre 22,885,788 pour l'exercice 1881.

Toutefois si on tient compte qu'en général l'année 1882 a été nulle pour l'avancement des compagnies *Vie*, il n'y a point lieu de se montrer trop surpris de ce résultat dû principalement à ce que le CRÉDIT VIAGER a cru devoir renoncer en 1882 à certaines combinaisons qui avaient été une des causes de la production exceptionnelle de 1881 et auxquelles la compagnie a cru devoir cesser de demander une plus-value de recettes.

Voici du reste les chiffres que les écritures du CRÉDIT VIAGER annonçaient au 31 décembre dernier :

Capitaux assurés et capitaux différés	24.940.325 20
Capitaux constitutifs de rentes	1.271.486 60
	26.211.811 80

Ces chiffres sont encore au-dessus de ceux que beaucoup de compagnies pourraient produire.

Disons en terminant que l'impulsion donnée aux agents des départements par la nouvelle direction fait présumer une augmentation d'affaires pour l'année en cours.

DIOGÈNE

10 fr. par An

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires.

le plus indépendant des journaux financiers. Renseignements sérieux gratuits aux abonnés. Timbre p. rep. affr.

PLACEMENT SÉRIEUX

Plus-value certaine

A VENDRE à 15 minutes de la gare de Gagny et 10 minutes de la Marne, au bas du Plateau d'Avron,

TERRAINS

de toutes contenances

Depuis 1 fr. 50 le mètre jusqu'à 3 francs FACILITÉS DE PAIEMENT

Terres de jardin de première qualité. Jamais d'inondations à redouter.

S'adresser à *Diogène*, tous les jours, de 3 à 5 heures, excepté le dimanche.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Les dernières Bourses de la semaine ont fermé sur des cours en hausse. La fin de la crise politique a redonné aux affaires une nouvelle et énergique impulsion.

Parmi les vendeurs qui ont cru devoir résister, il en est certains que la persistance de ces bonnes tendances finit par effrayer et qui prennent, peut-être un peu tard, le parti de couvrir par des rachats des situations débordées ou sérieusement menacées.

Les acheteurs, de leur côté, doivent être satisfaits ; les résultats acquis sont importants, surtout sur les rentes françaises et il est à craindre que au jour au lendemain, n'interviennent brusquement des réalisations de bénéfices.

C'est donc contre cette surprise qu'il importe aujourd'hui de se tenir en garde, et il serait peut-être prudent de s'arrêter dans les environs des cours actuels, jusqu'à parfaite consolidation du terrain conquis. Nos fonds d'Etat ont clôturé ainsi :

	SAMEDI	LUNDI
3 0/0	79.50	78.90
Amortissable.....	80.20	79.60
5 0/0.....	114.95	114.40

Banque de France

La Banque de France s'inscrit à 5,200 Le bilan qui vient d'être affiché à la Bourse est plus satisfaisant que celui de la précédente huitaine.

Parmi les différences principales qu'il signale, nous constatons une augmentation de 13,250,000 fr. dans l'encaisse or, et d'un peu plus de 1 million dans l'encaisse argent. La circulation a diminué de 30,420,000 fr.; le compte courant du Trésor de 35,314,000 francs.

Tous les autres chapitres sont en augmentation : le portefeuille de 41,500,000 fr.; les avances de 9,250,000 fr.; les comptes courants particuliers de 118,695,000 fr.

Les bénéfices de la semaine ont été plus considérables que ceux de la dernière huitaine. Ils se chiffrent par un total de 1,070,000 fr.

CRÉDIT FONCIER. — La demande des titres libérés se serait élevée à 800,000 titres et les non libérés à 200,000 titres environ. D'urgence la Chambre syndicale a décidé que les titres libérés seront seuls admis à la cote.

Ce succès remporté au milieu du trouble qui vient d'agiter le marché financier, n'a rien qui doive étonner.

En effet, ces obligations productives d'un intérêt annuel de 15 francs, et remboursables à 500 francs par voie de tirages sont créées sur un type d'obligations connu du public... Nous voulons parler des obligations de 500 fr., 3 0/0 des chemins de fer; les titres ont presque toujours en preneurs à 400 fr. environ et n'était la crise qu'a frappé l'année dernière le marché tout entier, ils seraient encore à ce prix.

Nous estimons donc que sur les obligations Crédit Foncier il y aura une forte plus-value à enregistrer avant peu.

CRÉDIT LYONNAIS. — Les cours remontent peu à peu chaque jour. Samedi on enregistrait une nouvelle hausse de 2 fr. 50 à 555 fr. Hier lundi on cotait : 550.

BANQUE D'ESCOMPTE 527,50.

COMPTOIR D'ESCOMPTE 987,50.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 570.

BANQUE PARISIENNE. — Reprend à 410.

TURC 11,55.

ITALIEN 86,75.

SUEZ 22,35.



Demandez dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux

LA CLOCHE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant tous les Vendredis

8 pages de texte.

15 centimes le numéro

RÉDACTEUR EN CHEF : Casimir BOUIS

Le Gérant : VICAIRE

Paris. Imp. Robert et Co, pass. Pet.-Écuries.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 23 février 1883.

Le marché, faute de vendeurs à livrer et par suite de la rareté du disponible, a manqué d'activité, mais les prix sont très fermes après avoir augmenté de 0,50 à 0,75 c. par quintal dans la semaine.

Table listing various grain and flour types such as Marioupoli, Berdianska, Irka Nicolaïeff, Azema Nicolaïeff, Odessa, Azow, etc., with their respective prices.

Les 100 kilogr., entrepôt 1er coût. Dur de Bône ou de Philippeville. 25 25

Désignation mars avril, arrivée jusque fin mai ou sur 3 mois de mars.

Table listing grain prices for Berdianska, Irka Azow, Irka Odessa, etc., with prices ranging from 24.50 to 34.

Les 100 kilogr., entrepôt 1er coût. Durs de Bône ou Philippeville. 25. »

Les 100 kil., consignation, 1er coût.

GRAINS GROSSIERS: Avoines Russie ou Danube disp. 16.25

Mais Samsoun 17.25

Mais blanc de la Plata 17.25

Orges blanches brasserie 16. »

Fèves de Sicile 21.25

Les 100 kil., 4e coût.

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — La température, humide et douce au début de la semaine, s'est très heureusement améliorée avec le retour

des vents Nord-Est. Il est à souhaiter que cette amélioration se continue pour permettre à la culture d'effectuer ses semailles, dont l'importance, cette année, est tout à fait exceptionnelle.

L'importation est plus suivie dans tous nos ports; néanmoins, les dispositions y sont très fermes, mais avec ventes assez laborieuses.

Le blé de Terme a haussé pleinement de 0.25 à 0.50 sur tout le livrable. Les affaires ont eu une grande animation; les Allemands ont beaucoup acheté sur 4 mois de Mars et 4 mois de Mai.

En Angleterre, la hausse a prévalu en dépit des arrivages et de la circonspection des acheteurs. Le commerce serait très disposé à stimuler carrément les prix s'il ne craignait une réaction prochaine aux Etats-Unis.

On nous télégraphie des Etats-Unis que les inondations dans l'Ouest, concurrem-

Les quantités de blés en mer, s'élevaient aux dernières dates: En destination de l'Angleterre à 5,959,500 hect.

Les quantités de farines en mer, s'élevaient: En destination de l'Angleterre à 377,500 quint.

Les exportations des Etats-Unis dans la semaine du 3 au 10 février ont été: Sur la France de 63,000 hect.

On nous télégraphie des Etats-Unis que les inondations dans l'Ouest, concurrem-

ment avec les avis d'Europe, ont imprimé aux cours un vif mouvement de hausse. On ajoute cependant que l'importance de ces dommages a été exagérée.

En Allemagne, la semaine a débuté en hausse, mais clôture avec une tendance plus calme.

Table showing stock movements for February, March, and April, with values in cents and hectolitres.

Table showing stock values for various years: 1883 (7,770,000), 1882 (7,805,000), 1881 (6,346,900), 1880 (9,510,000), 1879 (10,084,200), 1878 (7,262,500).

Les stocks visibles aux Etats-Unis ont diminué cette semaine de 175,000 hect.

Le gérant: L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.

CONTENTIEUX LYONNAIS 9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & d'AFFAIRES LITIGIEUSES Sur la France et l'étranger.

Table with two columns: TARIF DES RENSEIGNEMENTS and TARIF DES RECouvreMENTS, listing various services and their costs.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce. ABRÉVIATIONS: N nominal. — M manque. — S. C. sans cours.

Lyon, le 23 février 1883.

Main market table with multiple columns: GRAINS ET FARINES, ACQUITTÉ, CACAOS, POIVRES, SUIFS, HUILES MINÉRALES, HUILES, SAVONS, BOUGIES, MÉTAUX, and DROGUERIE POUR TEINTURE ET IMPRESSION. Each section lists various commodities and their prices.